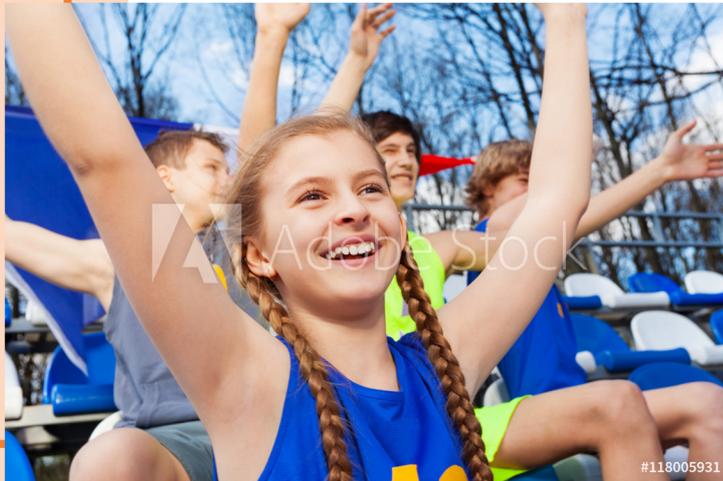


## COLLÉGIENS SUPPORTER



DÉPARTEMENT  
DU GERS



### 1- OBJECTIFS

Afin de développer une plus grande culture sportive chez les jeunes, le Département propose un dispositif destiné à faciliter l'accès des collégiens et des professeurs d'EPS aux manifestations sportives.

Cette action favorise également des rencontres, des échanges, des habitudes, ...

### 2- BÉNÉFICIAIRES

Les collégiens inscrits dans un établissement gersois, ainsi que leurs professeurs d'Éducation Physique et Sportive.

### 3- MISE EN ŒUVRE

Chaque collégien accède gratuitement aux compétitions sportives organisées par les clubs partenaires, sur présentation de la carte «collégien-supporter».

Lorsque le collégien se rend au stade, accompagné d'un adulte, ce dernier bénéficie de la gratuité pour deux manifestations pendant la saison sportive.

Le collégien et son accompagnateur accèdent aux manifestations organisées par les clubs partenaires.

## CONTACT

### Département du Gers

Direction des Dynamiques  
Associatives, Culturelles  
et Participation Citoyenne  
Service Sport et Jeunesse

81 route de Pessan-BP20569  
32022 AUCH - CEDEX 9  
05 62 67 41 62  
ou 05 62 67 47 38  
sports@gers.fr  
www.gers.fr